REVUE MUNICIPALE D'INFORMATION AVRIL - MAI - JUIN 2016

ACTUALITÉS

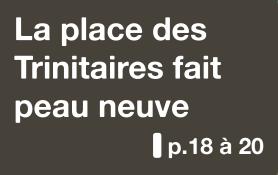


ACTUALITÉS

p.15



RETOUR SUR





Contacts pratiques

MAIRIE DE SARZEAU

Place Richemont - BP 14 56370 SARZEAU Tél.: 02 97 41 85 15 Fax: 02 97 41 84 28

www.sarzeau.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

MAIRIE ANNEXE DE PENVINS

Rue Ker An Poul - 56370 SARZEAU Tél. : 02 97 67 33 41 Mél. : etatcivilelections@sarzeau.fr

<u>Du 1^{er} avril au 30 septembre :</u> Mardi et vendredi: 9h-12h Du 1er octobre au 31 mars: Vendredi: 9h-12h

MAIRIE ANNEXE DE BRILLAC

Rue St Maur - 56370 SARZEAU Tél. : 02 97 26 86 71

Mardi et jeudi: 13h15-17h

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ANNEXES

SERVICES TECHNIQUES

Du lundi au vendredi : 8h30-12h

SERVICE ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Parc des sports - Rue du Beg Lann 56370 SARZEAU

ESPACE JEUNES

Rue Adrien Régent - 56370 SARZEAU Tél. : 02 97 48 23 83

SERVICE URBANISME / **ENVIRONNEMENT PATRIMOINE**

Mél env.: environnement@sarzeau.fr Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 13h30-17h (sauf le vendredi jusqu'à 16h)

PORT DE SAINT-JACQUES

Hors saison estivale:

Du lundi au samedi: 8h-12h et 13h30-17h30

sauf vendredi jusqu'à 16h30

En juillet et août :

7 jours/7:9h-12h et 15h-19h

Pour les grutages et l'aire de carénage, prendre rendez-vous au 02 97 41 72 56 (laisser un message sur le répondeur)

PORT DU LOGEO

Tél.: 02 97 26 82 54 Mél.: portdulogeo@mairie-sarzeau.fr

Hors saison:

Du lundi au samedi: 8h30-12h et 14h-17h30

Du lundi au vendredi: 8h30-12h et 14h-17h30

(sauf samedi jusqu'à 16h30)

En mai, juin et mi-septembre :

Samedi, dimanche et jours fériés :

9h-19h (journée continue)

En juillet et août :

7j/7: 9-19h (journée continue)

(CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

. 7 rue du Beg Lann - 56370 SARZEAL Tél. : 02 97 41 31 57

SERVICE D'AIDE À DOMICILE (SAAD)

Du lundi au vendredi : 9h-12h

ESPACE PETITE ENFANCE

• COORDINATION

wanadoo.fr
• MULTI-ACCUEIL

Mél.: multi-accueil.sarzeau@wanadoo.fr • RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) / LIEU D'ACCUEIL

ENFANTS-PARENTS Tél. : 02 97 48 09 29

(MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGÉES)

Du lundi au vendredi: 9h-12h

CENTRE NAUTIQUE

DE SARZEAU (CNS)

Pointe de Penvins - 56370 SARZEAU

Tél.: 02 97 67 38 47

Mél.: cnsarzeau@wanadoo.fr

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE SARZEAU

Rue du Père Coudrin

Tél.: 02 97 53 69 69

Mél.: tourisme@rhuys.com

www.rhuys.com

Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h Dimanche et fériés : consulter le bureau

Du lundi au samedi : 9h-13h et 14h-19h

LA POSTE

Rue de la Poste - 56370 SARZEAU

Tél.: 02 97 41 82 87

TRÉSOR PUBLIC

Rue Paul Helleu - 56370 SARZEAU

Tél.: 02 97 41 81 12

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS

ZA Kerollaire Nord - BP 70

56370 SARZEAU

Tél.: 02 97 41 31 28 / Fax: 02 97 41 90 55

Mél.: accueil@ccprhuys.fr www.ccprhuys.fr

ESPACE CULTUREL

Tél.: 02 97 48 29 40 Mél.: lhermine@ccprhuys.fr Hors vacances scolaires:

10h-12h30 et 14h-20h Mardi

Mercredi 9h-20h

10h-12h30 et 14h-20h 10h-12h30 et 14h-20h Vendredi Samedi 10h-12h30 et 14h-17h Vacances scolaires (sauf l'été): Mardi 10h-12h30 et 14h-18h30 10h-12h30 et 14h-18h Mercredi

Jeudi 10h-12h30 Vendredi 10h-12h30 et 14h-18h30

10h-12h30 et 14h-17h Samedi

MÉDIATHÈQUE DE SARZEAU

Rue du Père Coudrin (espace culturel) 56370 SARZEAU

Tél. : 02 97 48 29 42 / Fax : 02 97 48 29 41 Mél. : mediatheque.sarzeau@ccprhuys.fr

Hors saison estivale: 16h-18h30 Mardi Mercredi 13h-18h Jeudi 10h-12h30

Vendredi 16h-18h30 Samedi 10h-12h30 et 14h-17h

Vacances d'été:

10h-12h30 et 16h-18h30 Mardi

Mercredi 10h-18h 10h-12h30 Jeudi

Vendredi 10h-12h30 et 16h-18h30

10h-12h30

CONSERVATOIRE ET ATELIERS ARTISTIQUES

Rue du Père Coudrin (espace culturel) 56370 SARZEAU

ESPACE EMPLOI DE RHUYS

Tél.: 02 97 41 33 06 Mél.: pae.sarzeau@neo56.org • NEO EMPLOIS

Tél.: 02 97 48 01 68

• PROXIM SERVICES
Tél.: 02 97 48 27 62
Mél.: proximrhuysmuzillac@orange.fr
www.proximrhuysmuzillac.fr

Lundi, mardi, jeudi: 9h-12h30 et 14h-17h Mercredi et vendredi: 9h-12h30

Sommaire

P. 4

ACTUALITÉS



P. 4
Passer son
permis bateau
à Sarzeau



P. 7 Saint-Jacques : sécurisation du carrefour de Kerfontaine



P. 10 Une web TV implantée à Sarzeau

P. 16

AU FIL DU TEMPS Quartier de Brillac (partie 2/3)

P. 18 À 20 DOSSIER

DOSSIERLa place des Trinitaires fait peau neuve

P. 22

RETOUR SUR



P. 22 Vœux à la population



Les TAP offrent un spectacle aux plus petits

P. 25

BLOC-NOTES

P. 26

TRIBUNE D'EXPRESSION

P. 27

ÉTAT CIVIL

POUR RECEVOIR LE BULLETIN MUNICIPAL DE SARZEAU

Tous les Sarzeautins, en résidence secondaire ou principale, souhaitant recevoir le bulletin municipal peuvent contacter le service communication de la commune, en mairie, pour s'inscrire sur la liste de diffusion (envoyé uniquement dans le Morbihan).

En cas de changement ou de complément d'adresse merci de prévenir ce même service pour la mise à jour du fichier

Vous pourrez également le télécharger via notre site internet <u>www.</u> <u>sarzeau.fr</u>

Contact: 02 97 41 38 08

Edito





La Commune de Sarzeau entendue!

La réforme des rythmes scolaires décidée par le gouvernement n'avait pas soulevé l'enthousiasme, loin s'en faut. Beaucoup de parents d'élèves, d'enseignants et de Maires s'y étaient opposés.

A Sarzeau, nous avons comme à notre habitude appliqué la loi et réfléchi en parallèle à la façon de transformer cette contrainte nouvelle en un atout pour nos enfants.

Tout le monde, y compris Madame la Ministre

de l'Education nationale, s'accorde d'ailleurs pour souligner l'exemplarité de notre commune en la matière.

Un fonds d'amorçage d'aide aux communes, représentant environ 50 € par élève, sur un coût global estimé alors de 150 €, avait été voté.

Pour une charge totale de 183 000 €, Sarzeau a ainsi reçu 17 000 € sur l'année scolaire 2014-2015.

Notre commune se serait bien évidemment passée de cette nouvelle dépense décidée par le gouvernement.

Cependant, un décret publié le 17 août 2015 en application de l'article 32 de la Loi de Finances rectificative pour2014 prévoyait tout à coup d'exclure les enfants des écoles privées du bénéfice de l'aide de l'Etat (devenu Fond de soutien), alors même que l'organisation choisie à Sarzeau était la même pour tous les établissements ; dogmatisme de relance de la guerre des écoles ou simple erreur d'appréciation ?

J'ai donc décidé d'engager un recours gracieux auprès de Monsieur le Premier Ministre, puis de déposer une requête auprès du Conseil d'Etat, pour atteinte à l'égalité du traitement des citoyens.

Il semblait en effet à peu près certain que le Conseil d'Etat censurerait ces dispositions pour le moins condamnables de la loi de finances. Devant le risque de sanctions encouru par l'Etat, le gouvernement a réagi par la modification de la loi de finances 2014 par l'article 120 de la Loi de Finances rectificative pour 2015 votée le 29 décembre dernier et qui rétablit l'éligibilité au Fonds de soutien pour les élèves des écoles privées sous contrat dans le cas où l'organisation de la semaine scolaire est identique à celle des écoles publiques.

Le décret d'application du 17 août 2015 n'ayant pas encore été abrogé fin janvier, j'ai bien entendu choisi dans l'attente de maintenir notre recours. La commune de Sarzeau, seule commune de France ayant attaqué ces dispositions discriminatoires, a donc obtenu les modifications souhaitées, sous réserve de l'abrogation définitive du décret.

Vous pouvez compter sur ma détermination pour veiller sans relâche à l'égalité de traitement des citoyens, à la défense des intérêts de la commune, et à la préservation des principes généraux du droit.

Thi

David LAPPARTIENT, Maire de Sarzeau

Directeur de publication: David Lappartient Coordination et réalisation de la publication: service communication, commune de Sarzeau Crédit photos: commune de Sarzeau, Thinkstock - Getty Images Dépôt légal n°8/2008

Création, conception: Le Studio www.lestudio.bzh - 02 96 48 41 98 Impression: Publi-Trégor Tirage: 4 700 exemplaires



CNS

Passer son permis bateau à Sarzeau



Le Centre Nautique de Sarzeau propose de passer son permis bateau en moins d'une semaine à la base de Penvins. La formule est simple et rapide. A l'inscription chaque candidat au permis reçoit un kit proposant le code côtier, un mémento (résumé du code) et un livret test pour s'exercer avant de passer l'épreuve théorique.

La mise en pratique se déroule sur un week-end et l'épreuve du code (à passer à Vannes ou Auray) peut être obtenu dans le courant de la semaine suivante.

- **Vendredi soir :** préparation au code (révision et test blanc).
- Samedi: cours théorique et pratique autour de la navigation (avec un maximum de temps sur l'eau afin de maitriser au mieux la navigation du bateau).
- **Dimanche :** validation de la pratique.
- Semaine suivante : épreuve du code.

Renseignements par mail <u>www.cnsarzeau.fr</u> ou par téléphone au 06 32 97 38 71 (demander Frédéric ou Gildas).



Réouverture des activités du CNS depuis mars : char à voile, catamaran, planche à voile, paddle et kayak. En groupe ou en séance individuelle, le week-end ou pendant les vacances de Pâques, ces activités sont accessibles pour les enfants à partir de 8 ans.

MARITIME

Une aire de carénage au Port de Saint-Jacques

Située en face de la capitainerie (à côté de la zone de grutage), la nouvelle aire de carénage du Port de Saint-Jacques, d'une superficie d'environ 150 m², est opérationnelle depuis janvier 2016.





Les travaux d'installation ont débuté fin 2015 par les déplacements des réseaux, le terrassement et la mise en place de la cuye





Avec un système de retraitement respectueux pour l'environnement et plus pratique pour les usagers, cette aire permet de réaliser toutes les opérations de révision, nettoyage et décapage des bateaux. En effet, une station de traitement installée sous l'aire de carénage récupère résidus de peinture, poussières issues du ponçage et lavage de l'ancienne couche d'antifouling. Une cuve enterrée permet de filtrer les eaux de carénage qui sont vidangées, et enfin, les déchets collectés sont transférés vers un centre spécialisé.

En pratique

L'aire de carénage de Saint-Jacques peut accueillir des bateaux mesurant jusqu'à 10 mètres de longueur et 1,40 mètres de tirant d'eau maximum. Pour les bateaux jusqu'à 6 mètres, la plate-forme de carénage prévoit la possibilité de trois carénages simultanés. Le port met à disposition des usagers des bers, permettant de poser les bateaux à sec ainsi qu'une borne à eau + électricité. Les possibilités de grutage sont les mêmes qu'auparavant, l'utilisation de l'aire de carénage ne change en rien la zone dédiée.

Modalités et tarifs

Pour utiliser l'aire de carénage, il suffit simplement de prévenir la capitainerie au minimum 48h à l'avance (Tél. 02 97 41 72 56).

- Le carénage est compris dans le tarif de grutage. Pour les personnes n'utilisant pas la grue le tarif est de 10€ par opération de carénage.
- L'emplacement pour une journée de carénage est compris dans le tarif d'un grutage.

A la fin de leur carénage les utilisateurs sont priés de laisser la zone propre. Les travaux de carénage sont interdits en dehors de l'aire dédiée.



TRAVAUX

Des aménagements sur la route du Roaliguen

Les travaux de rénovation des réseaux effectués en 2015 ont mis à mal la chaussée déjà vieillissante de la route du Roaliguen à hauteur de Kergorange. Son gabarit rend difficiles et dangereuses les sorties des propriétés sur la voie ; de plus, l'étroitesse de ses bas-côtés, dûe à la présence des fossés, rend la circulation des piétons périlleuse.

La volonté de sécuriser les usages à hauteur de Kergorange, et à terme d'assurer une continuité piétonne et cycliste protégée, du centre-ville jusqu'au Roaliguen, sur cet axe très fréquenté en saison, passe par les aménagements suivants :

- Busage des fossés permettant l'élargissement des bas-côtés et la reprise de tous les branchements d'eau pluviale.
- Réduction légère de la chaussée.
- Déplacement de l'axe de la chaussée pour l'écarter des sorties de propriétés.
- Mise en place d'une circulation douce latérale (sur trottoir ou encadrée par des terre-pleins végétaux en fonction de la largeur disponible) sur la rive ouest de la voie
- Mise en place de deux traversées piétonnes sur ralentisseur au cœur du village de Kergorange.

Le coût des travaux s'élève à 120 000 € TTC pour la pose du réseau d'assainissement des eaux pluviales et 110 500 € pour les aménagements de voirie.



Assainissement des eaux usées rue des Vénètes

De novembre 2015 à mars 2016, d'importants travaux d'assainissement ont été réalisés dans la rue des Vénètes. Les travaux ont consisté à reprendre les deux réseaux principaux, eaux usées et eau potable. Le coût des travaux s'élève à 340 000 € TTC pour la partie réseau d'assainissement des eaux usées et 131 000 € TTC pour la partie réseau eau potable.

ÉLECTRICITÉ

Nouveaux compteurs électriques chez les particuliers



Entre décembre 2015 et mars 2016 ERDF, Electricité Réseau Distribution de France, votre gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité de la commune par des compteurs de nouvelle génération communicants : les compteurs Linky. Ces compteurs offriront de nouveaux services aux habitants. Plus besoin d'être présent : le relevé se fait à distance, et devient quotidien. Sans rendez-vous: les interventions techniques courantes (changement de puissance ou de tarif, mise en service) se feront sans dérangement, et dans des délais plus rapides (moins de 24h). Chacun disposera d'un accès simple, gratuit et pédagogique à ses données de consommation depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. Chaque personne concernée recevra un courrier d'ERDF entre 30 et 45 jours avant la date de pose. L'entreprise de pose missionnée par ERDF informera le client de son passage 25 jours au moins avant cette même date. Ces entreprises seront facilement identifiables par les clients grâce au logo «partenaire Linky». L'intervention durera environ 30 minutes et ne sera pas facturée.

Pour en savoir plus : www.erdf.fr/linky



AMÉNAGEMENTS 2016

Saint-Jacques: une nouvelle rue du port en perspective

Le port de Saint-Jacques, unique port de Sarzeau sur l'Atlantique, est un site exceptionnel qui présente un attrait touristique majeur. Le traitement actuel du front de mer est très routier, laissant peu de place aux piétons et à la promenade. Le projet d'aménagement de la rue du port de Saint-Jacques a pour objectif d'équilibrer la cohabitation entre véhicules, piétons et cyclistes. Parallèlement, les camping-cars, aujourd'hui présents à proximité des jeux de boules, seront déplacés pour être accueillis dans le secteur du camping. L'espace libéré pourra être dédié à terme au transfert des commerces installés aujourd'hui rue Closchebey. L'espace public (appelé le Prato) sera réaménagé et valorisé en tant que plaine de jeux et d'accueil multifonctionnel.

Planning prévisionnel

De mars à juin 2016:

début des travaux

Mi-juin à mi-septembre 2016 :

arrêt provisoire des travaux pendant l'été

Mi-septembre à février 2017 :

dernière phase de travaux puis livraison

Les principaux travaux :

- Rénovation de l'ensemble des réseaux d'eaux et enfouissement des lignes électriques.
- Mise en place d'une voie en sens unique sur le front de mer.
- Installation de nombreuses bornes à vélos.
- Utilisation des surfaces libérées (stationnements supprimés sur le front de mer) pour créer un lieu de convivialité et de promenade ponctué de bancs et d'espaces verts.
- Amélioration des conditions d'accueil du marché.
- Espace restitué pour le développement des commerces.



Projet





AMÉNAGEMENTS 2016

Saint-Jacques: sécurisation du carrefour de Kerfontaine

Le village de Kerfontaine se situe à la croisée de plusieurs voies dont la rue des Sternes et la rue Clos Er Bert. L'étroitesse de la voie, le manque de visibilité dans le virage principal et la proximité de la chaussée avec les habitations nuisent à la sécurité en sortie de propriété et de l'impasse Gwinnien. Afin de sécuriser les lieux, des travaux d'aménagement de la voie vont être engagés début avril (après la fin des travaux de la route du Roaliguen).



également prévu d'enfouir les conteneurs poubelles, de remplacer et positionner les boîtes aux lettres.

EN PROJET

Nouvelles bornes à vélo sur le littoral



Afin de favoriser les alternatives à la logique du «tout-automobile», la commune travaille sur l'amélioration des aménagements favorisant les déplacements doux.

Après l'installation de bornes aidant au stationnement des vélos sur le littoral du Golfe, les mêmes équipements continuent d'être déployés et seront en place sur le littoral atlantique pour le printemps.

Tous à vélo

Chaque année, au travers d'un important programme de travaux, la commune de Sarzeau participe au développement des circulations douces et encourage la pratique du vélo pour les déplacements de loisirs et utilitaires. La Presqu'île de Rhuys s'est dotée d'un « plan vélo » qui a permis d'aménager plusieurs circuits et liaisons vers les plages en toute sécurité.

Une carte est disponible dans les offices de tourisme de la Presqu'île de Rhuys.



ENVIRONNEMENT

Lutte contre le frelon asiatique

Bilan de la destruction des nids en 2015

Selon la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON), en 2015, 2405 nids ont été détruits dans le département (contre 820 en 2014). Le frelon asiatique a maintenant envahi l'ensemble du territoire morbihannais.

Sur la commune de Sarzeau, 60 nids ont été déclarés en 2015 auprès de la mairie et ont fait l'objet d'une destruction. Nous vous rappelons que le frelon asiatique présente un risque réel pour la santé publique et cause des dommages considérables en apiculture.

Plus d'informations auprès de la FDGDON au 02 97 69 28 70.





La période préconisée pour la destruction des nids de frelons asiatiques s'étend du 1^{er} mai au 15 novembre.

Modification de l'aide communale pour la destruction des nids

En 2015, le Conseil départemental du Morbihan finançait une partie de la destruction des nids de frelons asiatiques. Or depuis les évolutions de la Loi Notre du 7 août 2015, le département n'octroie plus de subvention aux particuliers. La commune de Sarzeau, souhaitant soutenir la lutte contre le frelon asiatique, a modifié son aide apportée pour la destruction des nids. Ainsi depuis le 1er août 2015, pour tout nid détruit par une entreprise spécialisée, la commune verse une aide de 50 % du montant de l'intervention plafonnée à 50 €. Cette aide est octroyée uniquement sur présentation d'un dossier complété, d'une attestation de passage et d'une facture.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le référent communal : Jean-Pierre Artel au 06 32 63 79 66. Informations piégeage sur le site de la commune <u>www.sarzeau.fr</u> ENVIRONNEMENT

Démoustication

Depuis 2012, la commune de Sarzeau a souhaité être inscrite dans le dispositif départemental de lutte contre les moustiques fixé par à un arrêté préfectoral annuel. L'Etablissement Interdépartemental pour la Démoustication du littoral Atlantique (EID Atlantique) est chargé de cette mission de service public.

La stratégie adoptée est une lutte intégrée adaptée aux enjeux sanitaires et à la sensibilité des milieux pour assurer une « prévention collective » :

- Information et sensibilisation sur les gestes simples pour éviter la prolifération des moustiques;
- Expertise et conseils auprès des gestionnaires de zones humides ;
- Surveillance entomologique permanente : inventaire des espèces de moustiques et identification des «espèces cibles»;
- La régulation des moustiques vulnérants et vecteurs potentiels de maladies, lorsque cela est nécessaire avec un produit biologique sélectif.





Renseignements complémentaires, coordonnées, signalement de moustiques : http://www.eidatlantique.eu

Sources : EID Atlantique.

Les habitats favorables à la prolifération des moustiques sont : les prés salés, les anciens marais endigués, les sous-bois inondables en milieux doux et les points d'eau en zone urbaine.

L'EID Atlantique réalise donc un inventaire et un suivi des populations de moustiques sur l'ensemble du territoire communal. 11 espèces de moustiques ont été observées sur la commune en 2015. Les agents de l'EID contrôlent la quantité de larves de moustiques présentes dans les points d'eau et procèdent, si nécessaire, au traitement.

Il s'agit d'un traitement biologique réalisé manuellement, grâce à un pulvérisateur à dos. Ce larvicide le VectoBac®WG, à base de Bti (Bacillus thuringiensis israelensis H 14, une bactérie naturelle du sol) est labellisé AB et agit de façon sélective sur les larves de certains Diptères (moustiques et mouches).

Les sites de la commune de Sarzeau ayant fait l'objet de traitements l'année dernière sont: les marais de Suscinio, de Banastère-Bécudo, Beg Lann et le Domaine des Grèves. Côté Golfe les marais de Saint-Colombier, de Bénance et de Truscat ont également été traités.

Des protocoles particuliers sont mis en place sur les sites de Suscinio et du Duer en raison de leur sensibilité écologique.

Afin de limiter les « gîtes larvaires », pour éviter la prolifération des moustiques, quelques gestes simple autour de votre habitation, à retenir :

- Couvrir les réserves d'eau et nettoyer les gouttières et caniveaux.
- Vider ou ranger les récipients pouvant contenir de l'eau.
- Valoriser les déchets et éviter les dépôts sauvages.



ENVIRONNEMENT

Pesticides: gardons nos distances!

Aussi appelés phytosanitaires, les pesticides regroupent les désherbants, insecticides, fongicides... Ces pesticides sont interdits par l'arrêté préfectoral du 1^{er} février 2008 dans les cas suivants:

Pesticides, respectons les distances!



A moins de 5 mètres des cours d'eau (cours d'eau, plans d'eau, fossés et points d'eau permanents ou intermittents)



A moins de 1 mètre de la berge des fossés même à sec et des cours d'eau (fossés, cours d'eau, collecteurs d'eau pluviales, points d'eau, puits et forages)



Sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égouts

En raison de leur forte toxicité (pour la faune, la flore et l'être humain) et de la sensibilité du milieu aquatique, ressource vulnérable aux pollutions, il est impératif de respecter cette réglementation. Toute infraction est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement.

Dates clés :

- A compter du 1^{er} janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts.
- A compter de 2019 : interdiction pour les particuliers d'utiliser des pesticides dans les jardins.

Quelles solutions alternatives?

Entretenir autrement et tolérer la végétation. Vous pourrez retrouver de nombreux conseils sur les techniques de désherbage au naturel sur le site http://www.jardineraunaturel.org.

La gestion différenciée, avez-vous essayé?

C'est une façon de gérer les espaces verts qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature d'entretien. Dès sa conception, l'espace vert est adapté à son milieu (sol, climat, environnement urbain). Cela limite l'entretien et les traitements phytosanitaires, favorise le développement d'une diversité faunistique et floristique, et participe au cadre de vie. C'est une gestion plus proche de la nature et plus respectueuse de l'environnement qui peut très bien s'adapter aux jardins des particuliers.

Informations complémentaires :

http://jardins-de-demain.fr > rubrique gestion différenciée



ENVIRONNEMENT

Expérimentation AlgoBox® : régénération de la dune de Penvins

Depuis juillet 2014, la commune de Sarzeau et le laboratoire GMGL de l'Université de Bretagne Sud, se sont lancés dans l'éco-ingénierie pour le renforcement du trait de côte. Des casiers de ganivelles ont été installés au pied de la dune de Penvins et remplis avec des algues : les AlgoBox®.

Cet outil permet de protéger le pied de dune du piétinement humain et de favoriser le captage du sable transporté par les vents, fixé par la végétation dunaire, elle-même encouragée par les apports nutritifs issus de la dégradation des algues. Un premier remplissage en algues a eu lieu en octobre 2014 et un second un an après. Pour la première année d'expérimentation, des suivis topographiques et botaniques ont mis en évidence la création d'une avant-dune, par la formation d'un stock sédimentaire stabilisé par la végétation. Le trait de côte a été maintenu et la biodiversité s'est enrichie en multipliant le nombre d'espèces de plantes par 4.





Pour cette deuxième année, une collaboration a été mise en place avec le RIEM (Réseau de Sciences Marines Participatives) pour la réalisation d'une partie des suivis. Depuis leur mise en place, les AlgoBox® ont subi quelques tempêtes (notamment en janvier et février 2016). Face à ces évènements, le système s'est montré efficace sur la partie ouest, permettant à la mer de prendre le sable stocké dans les AlgoBox® les plus sensibles tout en protégeant la dune en arrière. Cependant le premier AlgoBox® n'a pas résisté. Faute d'échouage d'algues, il n'avait pu être rechargé avant cette tempête et sa position à proximité immédiate des enrochements et du perré l'expose davantage.

On notera également que les AlgoBox®, remplis à partir d'échouages massifs d'algues, peuvent jouer un rôle d'amortisseurs directs contre les assauts des vagues. Mais comme tout aménagement, ce système a ses limites face à certaines tempêtes d'ampleur. L'UBS et la commune travaillent en concertation afin d'améliorer encore le système.

Vous souhaitez participer à cette expérimentation?

Appel à bénévoles du RIEM

Le RIEM apporte son aide aux chercheurs. Cette association de sciences participatives recherche des éco-volontaires bénévoles pour le suivi régulier des AlgoBox (pendre des photos, des mesures, observer la végétation et passer un moment sur plage). Le protocole de suivi ne nécessite qu'un passage par mois par bénévole.

Participez à l'expérimentation en contactant le RIEM au 06 20 71 02 81 ou contact.riem@gmail.com

Habitants vigilants

Les échouages massifs d'algues rouges (Solieria chordalis) sont utilisés pour remplir les algobox. Vous avez repéré ce type d'échouage sur la plage de Penvins ? Alertez le RIEM au 06 20 71 02 81 ou le service environnement de la commune au 02 97 48 29 60.

COMMERCES ET SERVICES

Nouveau à Sarzeau

Leçons de piano



Vous souhaitez vous initier ou vous remettre au piano en douceur ? Hélène

Delpy propose des leçons individuelles (1h ou 1/2h) aux adultes et enfants (à partir de 5 ans). Les cours se déroulent au choix : à domicile ou au domicile de la professeur.

Contact: 06 81 33 70 52 ou hdelpy@aol.com

Galerie-atelier Jagane



Ouverte à l'année, la galerie propose des expositions de l'artiste-peintre Jagane. Des

interventions d'artistes seront proposées régulièrement et un petit coin salon est proposé pour découvrir la bibliothèque d'art. L'artiste propose également des cours toutes techniques et tous supports pour adultes, enfants et adolescents ainsi que des stages pour tous durant les vacances scolaires.

Ouverture toute l'année : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 11h à 18h Vacances scolaires : du lundi au samedi 11h à 19h - dimanche de 14h à 19h

Contact : 30 rue Adrien Régent - 56370 Sarzeau Tél. 06 86 93 04 96

Mail: anniejagut135@hotmail.com Site: http://www.atelier-jagane.com

Ar Dirah, une autre approche du bâtiment



Construction, rénovation ou travaux d'embellissement, Morgan Le Dirach propose

de vous accompagner dans vos projets. Peinture intérieure, peinture extérieure, revêtement mural, revêtement de sol et autres travaux de finition. Pour les particuliers, sur Sarzeau et ses environs.

Contact : Tél. 02 97 41 97 45 / 06 61 73 07 04 Mail : morgan.ledirach@gmail.com



Berger du Golfe et Écopâturage



La SARL «Berger du Golfe du Morbihan» a pour activité principale l'élevage de

« chèvres des fossés» et de moutons «Landes de Bretagne». Elle propose la vente de viande et reproducteurs. En activité secondaire «Écopâturage du Golfe» propose une technique écologique de débroussaillage et d'entretien des espaces verts, naturels et péri-urbains avec ces mêmes animaux.

Contact: Denis Rouillé Tél. 02 97 48 02 41/06 40 41 22 88 Mail: ecopaturagedugolfe@gmail.com Site: www.ecopaturagedugolfe.com

Restaurant le Kerstéphanie

Changement de propriétaire.



Le Kerstéphanie, établissement situé sur la route du Roaliguen, a été racheté par

Arnaud et Manon Domette. Originaires d'Alsace et de Vannes, le jeune chef cuisinier et sa femme ont fait leurs classes dans des restaurants primés ; ils proposent une table traditionnelle et gastronomique et souhaitent travailler avec un maximum de produits locaux.

Route du Roaliguen - 56370 Sarzeau Tél. 02 97 41 72 41 Fermeture le mardi et le mercredi

Les « 6 os » de Lilo. Toilettage à domicile



Shampoing, coupe, brushing, épilation, préparation pour expositions (utilisation de pro-

duits haut de gamme), vente d'accessoires, etc. Service à l'année, du lundi au samedi. A domicile, sur rendez-vous, dans un rayon de 30 km autour de la presqu'île de Rhuys.

Contact: 06 23 58 45 56 les6osdelilo@yahoo.com

PORTRAIT

Une Web TV implantée à Sarzeau

TV Rhuys est une nouvelle Web TV implantée dans la zone de Kerollaire à Sarzeau. L'occasion de découvrir de nombreux programmes sur la vie locale.



TV Rhuys est 100 % digitale et propose une autre façon de communiquer sur notre belle région notamment autour du Golfe du Morbihan. Complémentaire aux autres médias traditionnels, elle s'intéresse à ce qui fait l'originalité, la richesse, l'esprit du territoire. Elle utilise les mêmes moyens techniques que la télévision hertzienne : plateau TV, équipement Full HD, professionnels de l'audiovisuel. Mais elle choisit d'autres sujets plus web, plus digitaux, adaptés aux attentes et aux usages des internautes : sujets courts, percutants, originaux qui vont créer le buzz sur la toile et permettre ainsi une diffusion très large de l'information.

Depuis son lancement il y a 8 mois, le but de l'équipe de TV Rhuys est toujours le même : faire connaître au plus grand nombre, ici et ailleurs, notre territoire. Le monde digital offre cette formidable possibilité et plus de 60 émissions sont déjà en ligne sur la chaîne... Et ce n'est que le commencement.

Vous avez des idées, des projets, des remarques, vous voulez participer à cette aventure ou tout simplement suivre les actualités de TV Rhuys :

Lien internet : http://tvrhuys.com

Facebook: https://www.facebook.com/Tv-Rhuys-Officiel



L'agence Kervert à l'origine du projet TV Rhuys, a été créée il y a 22 ans par Bertrand Cadoret originaire de la Presqu'île. L'agence de communication est plus particulièrement spécialisée dans l'audiovisuel, la création graphique et l'évènementiel.



MAISONS FLEURIES

Mettez des couleurs à la Presqu'île!

Nombreux sont ceux qui connaîssent le concours des maisons fleuries ! Pour la Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys, coordonner ce concours revient à participer à un «mieux vivre ensemble». C'est un sujet d'actualité qui concerne tout le monde et c'est la raison pour laquelle les élus ont à cœur de promouvoir l'embellissement des communes. Un doux souvenir d'antan a toujours un parfum de fleur, ou d'herbe sèche... Pour qu'il perdure, enseignons à nos enfants l'art de cultiver la terre dans le respect de l'environnement. En plein Parc Naturel, entre océan et villages bâtis, chacun peut donner sa place à la verdure!

Nouveauté 2016, le concours intercommunal s'ouvre aux commerces du territoire.

Attention,
clôture des
inscriptions
le 17 mai 2016.

Bulletins à télécharger sur le site internet de la CCPRhuys : www.ccprhuys.fr. Plus d'informations au 02 97 41 31 28

TOURISME

Le Mag' Tourisme illustré par Margaux Motin

Pour la collection d'éditions 2016, la communication de l'office de tourisme prend le parti de l'innovation et de la qualité pour notre belle destination.



Le Mag'Tourisme vous invite à découvrir sa collaboration exclusive avec la facétieuse illustratrice Margaux Motin. Un Mag' qui fait le choix de miser sur un message typographique fort et qui séduit grâce à un riche contenu éditorial avec notamment un lien vers des interviews vidéos sur <u>www.rhuys.com</u>.

Cette collection d'éditions c'est aussi la rencontre de contributeurs passionnés, véritables ambassadeurs du territoire, un univers photographique fort, qui rassemble plus de 500 partenaires professionnels, acteurs économiques incontournables de notre destination.

Le Mag'Tourisme, le Guide Loisirs & Pratique, le Guide Gourmand sont disponibles à l'office de tourisme, en mairie, chez vos commerçants et en ligne sur <u>www.rhuys.com</u>.

JEUNESSE

Les nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le 12 décembre 2015, l'équipe du CMJ a été renouvelée aux 2/3 et a procédé au vote des nouveaux adjoints : 1^{er} adjoint Gatien Launay, 2^{ème} adjoint Tom Le Blouch, 3^{ème} adjoint Thaïs Launay et du Maire des jeunes : Thomas Sanchez.





ZOOM SUR ASSOS

«Les héritiers de Yip Man» une école d'art martial



L'école de Wing Chun et de Taiji Quan a vu le jour en septembre 2011 sur la Presqu'île de Rhuys. Ces deux arts martiaux chinois rassemblent aujourd'hui près de 90 membres de 7 à 88 ans. Le premier, fondé au 17^{ème} siècle par une femme dans le sud de la Chine, se distingue dans un milieu dominé principalement par les hommes à travers un système de combat très abouti reposant sur la bio-mécanique du corps et le système contact/réflexe pour capter l'information la plus juste dans l'espace et le temps. Le second, lui, nous transporte dans le même pays à la même époque et s'illustre par la coordination du mouvement, de la pensée et du souffle afin d'harmoniser le corps et l'esprit. La spécificité du Chen repose sur des spirales et des principes de l'adage « tirer le fil de soie du cocon ». La coordination de la respiration aux mouvements en forme de cercle et de spirale favorise la circulation de l'énergie et du sang, améliore le métabolisme et augmente la capacité de résistance. De plus pour permettre aux pratiquants de ces deux disciplines de corriger leur verticalité, les muscles profonds ainsi que leur respiration durant les postures, l'école a mis en place un cours de TPR (Techniques Posturo-Respiratoires) issus des recherches du docteur Bernadette de Gasquet.

Renseignements : Rafi et Cristelle Ganey 06 75 39 59 23 / contact@rganey.com Site internet : $\underline{www.lesheritiersdeyipman.fr}$

ZOOM SUR ASSOS

«Rhuys danse de salon»



Pour apprendre à danser et se perfectionner aux danses de salon et danses latines et/ou redécouvrir le charme éternel de la danse avec une ambiance sympathique, l'association, initialement basé au Tour du Parc depuis plus de 10 ans, a été transférée à Sarzeau. L'association compte désormais 58 adhérents, dont la majorité habite Sarzeau. Rhuys danse de salon organise tous les ans des soirées dansantes avec orchestre et propose à ses adhérents divers rassemblements à thèmes.

Les danseurs se réunissent dans la nouvelle salle associative (avec parquet de danse) à Kerollaire, les mardis de 19h à 22h et des stages (rumba, pasodoble, quickstep, chachacha) sont également organisés ponctuellement.

Les membres du bureau :

Président: René David / Vice-Président: Jean-Louis De Cerval / Secrétaire: Anne Malzahn/ Trésorière: Dominique Ruiz / Festivités: Viviane Geraud

Renseignements: 06 38 39 96 53 ou 06 11 41 12 65 / Mail: dominique.ruiz55@orange.fr

ZOOM SUR ASSOS



Membres du bureau de l'association, de gauche à droite : Bertrand Blanc (chef de chœur et trésorier), Colette Jalon (présidente) et Didier Jalon (secrétaire).

«Chantenrhuys» une nouvelle chorale

Cette jeune association réunit, depuis septembre 2015, un groupe d'environ 20 personnes, hommes et femmes, dans tous les pupitres, débutants ou plus confirmés, qui prennent plaisir à chanter un répertoire varié du classique au moderne en polyphonie. Le chef de chœur, Bertrand Blanc, a un long parcours dans la musique ; il a été entre autres chef de chœur dans le Loiret et a travaillé avec Andreï Kikéna du groupe Kouban (chants russes) à Asnières. Judith Lazell, musicienne bien connue dans la presqu'île, accompagne au piano.

Les membres de l'association se réunissent le mercredi de 17h à 19h tous les 15 jours (en dehors des vacances scolaires).

Plus de renseignement par mail à chantenrhuys@free.fr ou par téléphone au 06 31 04 61 86.



ZOOM SUR

Les vieilles voiles de Rhuys pour soutenir le patrimoine culturel maritime

L'association des Vieilles Voiles de Rhuys a été créée en 2002 par un petit groupe de passionnés des vieux gréements qui ont souhaité mettre en commun leur savoir et leur pratique pour redonner vie à des bateaux en bois qui demandaient des travaux de restauration.

L'association a pour objectif le maintien et le développement du patrimoine culturel maritime de la Presqu'île de Rhuys. Au fil des années, elle s'est développée et compte à ce jour près de 200 membres dont de nombreux propriétaires de bateaux anciens ou amateurs de travaux de restauration des vieux gréements. Elle a déjà à son actif la restauration de plusieurs unités, des canots, plates, sloops ou cotres. Elle recueille et pratique les techniques abandonnées depuis plusieurs décennies : de la charpente au travail de voilerie, du calfatage au braie et rivetage cuivre, du matelotage à la peinture à l'huile de lin et au mastic. Outre la restauration de bateaux, diverses activités sont proposées : atelier de matelotage, groupe de chanteurs marins, travail sur le patrimoine historique et maritime des ports de Saint-Jacques et du Logeo, participation à la vie locale avec les fêtes maritimes de la Presqu'île, ou encore animation des activités périscolaires.

Le Père Daniel, propriété de la commune

Un grand projet de restauration d'un sloop de pêche datant de 1954 et nommé «Père Daniel» a été conduit dès 2010 par l'association des VVR avec le concours de la Fondation du Patrimoine et de la commune de Sarzeau. Le bateau devenu propriété de la commune, a été réarmé en mai 2012. Sa (re)mise à l'eau permet notamment la découverte de la navigation traditionnelle au large de la Presqu'île de Rhuys et dans le Golfe du Morbihan. Il participe à de nombreux rassemblements de vieux gréements.





noter!

Une année sur deux, en alternance avec la Semaine du Golfe, l'association organise la Fête du Carénage au Port du Logeo. Cette année elle aura lieu les **14 et 15 mai**, vous pourrez retrouver de nombreuses animations à quai et sur mer.



Le Père Daniel classé d'intérêt patrimonial

Fin 2015, le Père Daniel a reçu le label BIP « Bateau d'Intérêt Patrimonial » décerné par l'association du Patrimoine Maritime et Fluvial qui a pour vocation d'inventorier, de sauvegarder, de préserver et de promouvoir le patrimoine maritime et fluvial national. Ce label est une reconnaissance du sérieux et de la qualité de la restauration effectuée par les Vieilles Voiles de Rhuys.



Contact: VVR: 07 80 39 64 59 ou vieillesvoilesderhuys@gmail.com

ZOOM SUR

Le Bagad de Rhuys fête ses 60 ans

Le « bagad scolaire » est né en novembre 1956 sous l'impulsion de Louis Hellec professeur de Français.



A l'occasion de la fête de noël du 23 décembre 1956, 25 élèves du cours complémentaire décidèrent de répéter ensemble, durant un mois, afin de jouer de la bombarde dans la salle des fêtes de Sarzeau (actuellement salle du conseil). Louis Hellec était le chef d'orchestre de l'ensemble musical; il préparait les partitions, gérait les répétitions le midi pendant la pause déjeuner et le soir après les cours. Le groupe recueillit de chaleureux applaudissements et eut un véritable succès lors de sa première représentation.

C'est avec un grand dévouement que Louis et Rose-Marie Hellec ont créé différentes sections au sein de l'association: le bagad en 1956, un cercle celtique en juin 1957, un groupe de chants de marins et une troupe de théâtre. Lors des grands festivals nationaux organisés par l'Ufoléa (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Artistique) les jeunes sonneurs et danseurs ont su démontrer leur dynamisme pour faire valoir la culture bretonne. Dès mai 1957 les sonneurs ont d'ailleurs leur premier costume; ils porteront une vareuse rouge et un pantalon bleu-marine. La formation défilera à Lanester, Auray, Pontivy, Quiberon, Malestroit, Locmiquélic, Suscinio, Port-Navalo, Nogent le Rotrou, Bordeaux, Brest, etc.

Le Foyer Culturel Louis Hellec est aujourd'hui constitué du bagad de Rhuys et du groupe de chants de marins Taillevent créé en 1990.

Contact: bagadtaillevent@outlook.fr - 06 88 33 29 47 ou 06 32 42 10 21











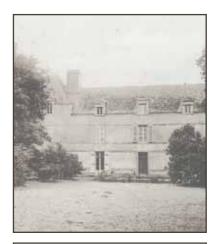
Le 30 juillet, à l'occasion des fêtes celtiques de Sarzeau, le bagad organisera sur la place Richemont une soirée anniversaire avec notamment le rassemblement d'anciens membres de l'association. Vous retrouverez le programme de cette journée dans notre prochain bulletin municipal de l'été ou sur la page Facebook > Foyer Culturel Louis Hellec Sarzeau.















Dans cette série consacrée à la mémoire du patrimoine, vous allez (re)découvrir quelques quartiers et par la même occasion, leur histoire.

Quartier de Brillac

Caractéristiques des villages (partie 2/3)

Les activités agricoles

Au cours des siècles, quoique entourée par la mer, la commune de Sarzeau a toujours conservé la particularité d'avoir, d'une part, des activités agricoles (culture, élevage, viticulture) et d'autre part des activités liées à la mer (sel, commerce, pêche). Parfois, les deux étaient exercées par les mêmes personnes (paysan-paludier, paysan-pêcheur).

Dans ces quartiers, comme sur le reste de la Presqu'île, il existait beaucoup de fermes plus ou moins importantes. Les paysans habitaient plutôt vers le bourg, les marins et les douaniers vers Le Logeo, la «frontière» étant le pont du Lindin. Les foires et les marchés de Sarzeau étaient très vivants et attiraient des acheteurs au-delà la Presqu'île, une preuve de l'importance des échanges qui pouvaient se pratiquer.

Comme pour les moissons, les vendanges mobilisaient tout le village. Les jeunes appelés bénéficiaient de permissions exceptionnelles pour apporter leur concours durant ces périodes.

Une bonne partie des terres cultivables en Rhuys était couverte par la vigne. Adrien Régent souligne que «la plus grande vigne et l'une des meilleures du Pays de Rhuys » était située vers Bernon.

Vers la fin du 19^{ème} siècle, le vignoble de Rhuys va connaître une extension spectaculaire. En 1886, Gustave de Lamarzelle (père) construit la première distillerie au château de Keralier. Sa production annuelle atteindra une centaine d'hectolitres.

Un autre établissement verra le jour à Coët-Y-Huel. Ce dernier exploitera jusqu'à 450 hectares de vigne. Une partie des vins sera distillée à Vannes chez M. Normand, pour en faire un alcool, la fameuse «Fine de Rhuys».

Pour écouler ses ressources (le sel, le vin, le bois), la commune possédait un port abrité : le Logeo.



Les activités maritimes



Parmi les marins, on distinguait les pêcheurs, les marins de commerce, les Terre-Neuvas. Quand les bancs de poissons devinrent rares, beaucoup de pêcheurs s'embarquèrent sur des bateaux de pêche à la Rochelle.

Les ex-votos dans l'église Saint-Maur sont des témoignages de reconnaissance de ceux qui avaient échappé à de grosses tempêtes.

Au 20^{ème} siècle, le Golfe possédait une ressource importante de coquillages et bon nombre d'habitants vivaient de cette activité. «Je pêchais des huîtres plates, des moules, des bigorneaux, des palourdes, comme tout le monde. Chaque famille avait son petit parc, il fallait y aller en bateau, nous étions une bonne trentaine. Pendant la guerre, nous vivions de la côte ».

Témoignage Les îles

Du Logeo on découvre plusieurs îles qui se confondent parfois les unes avec les autres. «Pendant quarante-trois ans, j'ai vécu sur l'île de Govihan. J'en ai été le gardien jusqu'à ma retraite. Pas d'électricité, alors je venais au Logeo en plate et à la rame pour acheter de la nourriture fraîche. Je venais aussi pour vendre les vaches que j'élevais sur l'île, pour venir chercher le médecin, pour amener les enfants à l'école ou pour venir prendre les propriétaires quand ils venaient en vacances. Ma plus proche voisine était Danielle Darrieux qui séjournait souvent sur l'île de Stibiden. Quand j'ai pris ma retraite, je me suis installé au Logeo, site reposant à l'abri des vents d'ouest dominants ».





Le Logeo

Le Logeo a toujours été apprécié comme lieu d'hivernage mais aussi pour les échanges commerciaux. Tous les capitaines de Rhuys venaient mouiller leurs bateaux à l'abri des vents d'ouest dans les anses du Logeo, du Ruault, de Bénance.

Avant 1789, les gabares déchargeaient les marchandises des gros voiliers. Vers 1858, on comptait dans ce port plus de 160 navires de commerce et de pêche de 200 à 300 tonneaux. L'activité sur les quais était liée aux avitaillements des bateaux et à l'entretien. Des cabanes abritaient des charpentiers, des voiliers, des calfats, etc.

Au 19^{ème}, l'activité du port consistait à embarquer les productions locales : le vin, le sel, le bois ; le tout était contrôlé par 5 douaniers qui occupaient le poste de douane devenu « le café du petit port ». Une cale fut construite en 1880.

Vers 1900, l'ostréiculture succède au cabotage. Beaucoup d'hommes s'engagent dans la marine de commerce ou dans la marine nationale.

Pour relier la Presqu'île à Vannes, un service de vapeur est instauré. Il venait mouiller sur rade le vendredi soir et restait éclairé toute la nuit. Il appareillait le samedi matin en direction de Vannes.

Le pèlerinage annuel à Sainte-Anne d'Auray se faisait pour une grande partie de la population par le vapeur jusqu'à Saint-Goustan. Le reste se faisait à pied. Le vapeur a fonctionné jusqu'en 1945/46.



La place des Trinitaires fait peau neuve

Située au sud du centre ancien de Sarzeau, la place des Trinitaires est à la fois un espace de respiration et un lieu fonctionnel porteur de nombreux usages : place du marché, parc de stationnement et espace polyvalent d'accueil de nombreuses manifestations culturelles et sportives.



[Le coût de l'opération]

L'opération est couverte par une enveloppe estimative de 1 525 800 € TTC.

Cette enveloppe doit répondre à l'ensemble du programme exprimé et comprend en outre :

- L'ensemble des travaux de réseaux et de surface,
- La destruction de l'ancienne caserne de pompiers,
- La création de secteurs végétalisés.

Les chaussées sont aujourd'hui en mauvais état, la végétation est vieillissante et les équipements dédiés au marché nécessitent une mise aux normes imposée entre autres par les exigences sanitaires. De plus, les espaces verts sont peu valorisés et l'environnement du Monument aux Morts n'est pas adapté à l'organisation des commémorations.

Parallèlement, le nouveau centre de secours, situé à Kerblanquet, mis en service en mars 2016, libère ainsi l'emprise de l'ancienne caserne, opportunité pour une extension de la place.

Cet état des lieux a conduit la municipalité à engager une rénovation d'ampleur de la place des Trinitaires, afin de répondre de façon optimisée à l'ensemble des usages, d'améliorer la fonctionnalité et de valoriser cet espace du centre-ville.

Les usages à concilier

- Le marché hebdomadaire.
- · Le stationnement au cœur du centre-ville.
- La desserte et le stationnement des professions médicales et paramédicales pour lesquels les places PMR seront spécifiquement positionnées.
- L'accès à l'ensemble des nombreux commerces et services bordant la place.
- La desserte et la mise en place d'un espace de proximité dédié aux activités de la maison des associations Robert Hiebst.
- L'accueil des différentes manifestations, cérémonies et festivités.

La valorisation des espaces

Le projet se décompose en quatre grands secteurs ayant chacun leur vocation et leur caractère propre.

Le parc de stationnement

Pour des raisons fonctionnelles (marché) ce secteur est traité avec sobriété sans obstacle au sol : une trame régulière d'arbres de haute tige, les candélabres hauts, libèrent l'espace, le tout est ceinturé de trottoirs traités avec soin. L'organisation de stationnements dégagés ouvre les vues dans le sens de la pente et atténue l'impact visuel des voitures. En lisière haute, une ligne de deux grands emmarchements de béton blanc crée la transition avec l'esplanade piétonne et le secteur végétal. Le long de l'immeuble de la Trinité, un mur maçonné vient soutenir la galerie qui ceint la résidence dont l'accessibilité est améliorée.

La placette du bâtiment Robert Hiebst

Elle accueillera du stationnement de proximité (zone bleue) dans sa partie Est et sera entièrement dégagée au pied du bâtiment Hiebst. Cette placette entend, en continuité du centre ancien, donner à la fois une image patrimoniale et contemporaine de la commune. Constituée d'un grand espace minéral ponctué d'une végétation en bac et bordée d'une lisière de teinte claire, elle accueille les différentes manifestations culturelles dans un site de qualité.

La rive nord

En transition entre le parc de stationnement et la résidence Roch Melen, le jardin, composé d'esplanades végétalisées et du square des commémorations, offre aux regards une palette de couleurs changeantes à chaque saison et un lieu de promenade et de repos (nombreux bancs) dans un écrin de verdure.

En bordure sud

L'allée des Tilleuls est requalifiée, la démolition du centre de secours est l'occasion de lui redonner un tracé plus fluide, harmonieux et permettra d'améliorer la connexion de l'allée des Tilleuls vers les autres voies.

Dossier



L'amélioration des fonctionnalités

Le stationnement à l'est du bâtiment Hiebst passe en zone bleue pour améliorer la rotation des véhicules. Un square pavé et végétalisé se déploie autour du Monument aux morts, il accueille en toute sécurité et solennité les différentes commémorations.



L'accès direct de la rue du Père Coudrin à la place des Trinitaires pourra se faire par un cheminement piéton en pignon sud du bâtiment Hiebst. Parallèlement le parking de la résidence de la Trinité verra son accès déplacé vers l'allée des Tilleuls et ne sera plus contraint par l'occupation de la place.

Malgré l'augmentation des surfaces d'espaces verts, le nombre de places de stationnements est maintenu grâce à une rationalisation de l'organisation du parking et l'utilisation de l'emprise de la caserne des pompiers qui sera détruite. Les revêtements de sols sont choisis pour assurer une facilité d'usage et un entretien aisé.

Les jours de marché les commerçants ambulants pourront se raccorder sur des bornes escamotables, finis les câbles ou tuyaux traînant au sol et les risques de chute.



Attention travaux

Il est conseillé d'éviter la place des Trinitaires durant les travaux. Selon les différents phasages certaines rues autour de la place pourront être partiellement ou totalement barrées, dans ce cas des déviations seront mises en place. Les différents parkings de Sarzeau, notamment ceux du Bindo et Toulpichon (derrière l'Hermine), absorberont le stationnement (sauf le jeudi pour Toulpichon qui accueillera le marché hebdomadaire). 150 places resteront toutefois disponibles aux Trinitaires pendant les travaux. Les infos sur les travaux et déviations seront disponibles sur le site www.sarzeau.fr.



Réouverture du parking l'été!

Les travaux cesseront durant la période estivale. Le stationnement sera rouvert sur la totalité du parking (jour de marché compris car déplacement provisoire du marché à Toulpichon : voir article page 20).

[Le calendrier]

Mars à mi-juin 2016:

 Fermeture du parking (travaux sur les réseaux + démolition de la caserne des pompiers)

Mi-juin à mi-septembre 2016 :

• Réouverture du parking (arrêt provisoire des travaux)

Mi-septembre 2016 à février 2017 :

• Fermeture du parking (réalisation des aménagements de surfaces)

Dossier



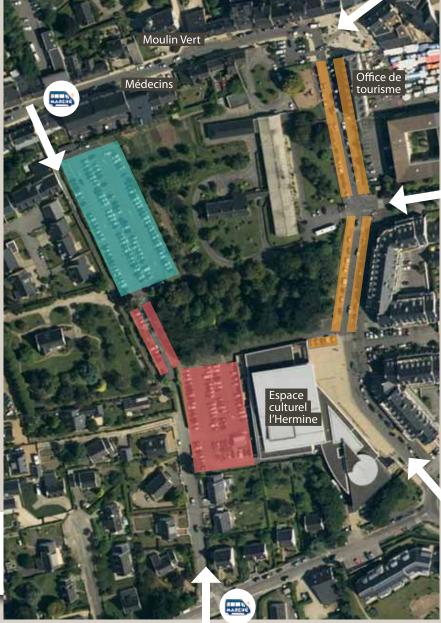


Le marché s'installe à Toulpichon pendant les travaux

A compter du 24 mars et pendant la durée des travaux de la Place des Trinitaires, le marché du jeudi sera déplacé sur le Parking Toulichon (à l'arrière du centre culturel) et sur la rue du Père Coudrin.







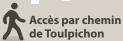


Accès par l'allée des Tilleuls (place des **Trinitaires**)









Retrouvez les informations sur les travaux dans le Sarzeau Hebdo (disponible toutes les semaines chez un grand nombre de commerçants) ou sur le site internet de la commune www.sarzeau.fr

Une navette gratuite

Pour faciliter l'accès, une navette gratuite sera mise en place tous les jeudis de 9h à 13h30. Elle reliera les différents parkings relais et desservira l'accès au marché. Elle assurera un passage au moins toutes les 15 minutes. Cette navette est adaptée à l'accueil des personnes à mobilité réduite. Alors n'hésitez pas à monter à bord!

CONSEIL MUNICIPAL

14 décembre 2015

Administration générale

- BSH Convention de gestion de 2 logements sociaux à Poulmenac'h.
- CCAS Renouvellement de la convention et subvention 2016.
- Fourrières municipales : tarifs.
- CDG56 Médecine préventive.
- Aiguillon Construction: garantie d'emprunt pour la construction de la Résidence Agapanthe.
- Autorisations de programme (AP)
 ajustement des montants et des crédits
 de paiement (CP).
- Budget Principal commune : décision modificative n°2015-04.
- Exercice 2016: adoption du budget primitif, budget principal commune, budget annexe de penvins, budget annexe zone d'activités de Kerollaire, budget annexe lotissement de Kérentré, budget annexe maraîchage bio, budget annexe camping, budget annexe Centre Nautique de Sarzeau, budget annexe port du logeo, budget annexe port de Saint-Jacques, budget annexe des mouillages océan et golfe, budget annexe zones de repli.

Éducation, enfance et jeunesse

- Aide au réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté pour 2016.
- Ecole privée Sainte Anne : subvention en 2016 et avenant à la convention.
- Subventions 2016 aux établissements scolaires élémentaires privés, aux établissements d'enseignement extérieurs, aux collèges de Sarzeau, aux associations scolaires.
- ALSH: tarifs 2016.

Vie associative, sportive et culturelle

- Location des salles communales tarifs et règlements.
- Subventions de fonctionnement 2016 aux associations.
- Subventions des évènements associatifs 2016.
- DSP CNS: tarifs 2016.

Économie

• Demande de renouvellement de dénomination de «commune touristique».

Aménagement

- Port de St Jacques : tarifs 2016.
- Lutte contre les frelons asiatiques -

Attribution de subventions (dispositif initial), attribution de subventions (dispositif 11.2015).

Urbanisme et affaires foncières

- Acquisition de parcelles à Saint-Jacques - Zone de repli.
- Acquisition de la parcelle CL n°120 rue de Brénudel.

Travaux

- Raccordement au réseau public de distribution d'électricité et conventions pour la maison Fermine - Poulmenac'h.
- Délimitation de la route départementale RD 198 A.

Intercommunalité

- CCPRhuys: convention financière pour l'organisation du concours des Maisons Fleuries, convention Chantier « Nature et Patrimoine ».
- SIAEP: tarifs Assainissement 2016.

Les PV des conseils municipaux sont disponibles en consultation en mairie ou sur le site <u>www.sarzeau.fr</u>

CONSEIL MUNICIPAL

1^{er} février 2016

Administration générale

- Locaux la Grée Saint-Jacques : tarif d'occupation.
- Locaux du port du Logeo : tarifs d'occupation.
- Délégations du Conseil Municipal au Maire
- Désignation des représentants et délégués du Conseil Municipal auprès des bailleurs sociaux.
- CDG56: convention en vue du remboursement de la gratification versée aux stagiaires.
- Ajustement du tableau des effectifs (TDE).
- Garantie d'emprunt à Aiguillon.
 Construction pour la résidence Berlioz à Kerentré.

Économie

 Ajustement du Réglement des Marchés de Sarzeau.

Éducation, enfance et jeunesse

 TAP: autorisation du Maire à former recours contre le refus d'abroger le décret n°2015-997 et désignation d'un avocat.

Urbanisme et affaires foncières

- Plan Local d'Urbanisme (PLU) : lancement de la procédure de modification n°2.
- Biens sans Maitre procédure n° 1 : revente de parcelles au Ruault, revente de parcelles au Vondre.
- Repli des campeurs caravaniers : acquisitions de terrains dans les zones

de repli, acquisition de terrains aux personnes acceptant le repli.

 Commission des Sites et des Paysages: avis du Conseil Municipal sur un PC au Riellec.

Travaux

- Morbihan Energie: effacement des réseaux téléphoniques, rénovation de l'éclairage public et pose de fourreaux pour la fibre optique - chemin de Toulpichon.
- ERDF Convention de servitudes ZA de Kerollaire.
- CCPRhuys: modification des statuts.



CCAS

Kiwanis, remise de chèque



L'équipe sarzeautine «L'éclaireuse » a participé aux joutes nautiques de Vannes en août dernier pour représenter la commune de Sarzeau.

Classée à la deuxième place, l'équipe a remporté 350 euros qu'elle a remis à Yolande Rousseau, directrice du CCAS, au profit de l'enfance défavorisée.

MAPA

Départ en retraite de Marthe Bonnin, responsable de la Mapa



Après 12 années passées à la MAPA (Maison d'Accueil pour Personnes Agées) Marthe Bonnin, responsable de la structure, très proche des résidents, a cessé son activité pour partir en retraite. Nous lui souhaitons une heureuse et longue retraite.

CÉRÉMONIES

Vœux à la population



Le 5 janvier, la salle de l'espace culturel était comble à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire. David Lappartient, Maire de Sarzeau et Conseiller départemental, Michèle Nadeau, Conseillère départementale, et Hervé Pellois, Député, ont dressé le bilan de l'année écoulée et présenté leurs vœux à la population. Pour clore la cérémonie, le maire a remis les médailles de la ville à Raymonde Burgeot (ancienne commerçante), Annie Lahaye (service urbanisme), Christophe Brazidec (association Handball Club de Rhuys), Dominique-Sophie Liot (adjointe à l'urbanisme) et l'équipe de jouteurs «L'éclaireuse» ayant participé aux joutes nautiques de Vannes. André Mahé, Président de la SNSM, a reçu la médaille de la jeunesse et des sports. L'ensemble de la population a ensuite été invité au vin d'honneur servi pour l'occasion.

Vœux au personnel communal



Mercredi 13 janvier, le maire, les élus du Conseil municipal, la directrice générale des services et la directrice du CCAS ont souhaité la nouvelle année à l'ensemble des agents autour d'un repas convivial à l'espace culturel l'Hermine.



JEUNESSE

Les TAP offrent un spectacle aux plus petits



Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), les enfants ont préparé le carnaval de février sur le thème «Les P'tits mexicains». A cette occasion, le 15 janvier dernier, les petites et moyennes sections de maternelles de Marie Le Franc et des Korrigans ont pu profiter d'un spectacle de la compagnie «Les 3 Chardons» : «Tchico», relatant l'histoire d'un petit indien qui rêve de partir, làhaut, sur la montagne bleue, au pays des indiens sages.

RESTAURANT SCOLAIRE

Portes ouvertes à la cantine scolaire



Recevoir les parents d'élèves aux portes ouvertes des cantines scolaires est un moment apprécié de tous et très convivial. Le Maire, accompagné des adjoints dont Christine Hascoët, adjointe aux affaires scolaires, surprend les convives en s'invitant à la table parmi eux : échanges sympathiques et toujours fructueux. Améliorées sans cesse, les prestations sont offertes pour satisfaire au mieux nos jeunes convives tant sur la qualité des produits (avec 20 % de Bio), que sur l'hygiène, la sécurité (avec contrôles et exercice incendie) et l'encadrement (disponibilité et professionnalisme du personnel).

SCOLAIRE

Un arbre planté pour la symbolique environnementale

Dans le cadre de la COP21, Sarzeau a montré symboliquement son attachement à la nature en plantant un chêne vert dans le jardin de l'école «Marie Le Franc».

Cette initiative, appelée « un arbre pour le climat », a réuni le 17 décembre les élus de la Commune entourés de tous les enfants de l'école ainsi que leurs enseignants. Sensibiliser dès le jeune âge les enfants à la protection environnementale et à la lutte contre le réchauffement climatique est un enjeu mondial relayé dans nos écoles avec force et conviction.

La galette de l'accompagnement scolaire



Le 12 janvier, les élèves des écoles et collèges participant à l'accompagnement scolaire, ont partagé la galette des rois avec les bénévoles qui suivent les enfants. Christine Hascoët, adjointe à l'éducation et à la jeunesse, les a vivement remerciés pour leur investissement auprès des jeunes et leur a offert au nom de la commune des places de spectacles programmés à l'Espace culturel l'Hermine de Sarzeau.



ANIMATION

Un carnaval sur le thème du Mexique

Le carnaval s'est déroulé le 27 février dernier sous un beau soleil. Le thème était les P'tits mexicains. Le cortège a déambulé dans les rues de Sarzeau au rythme de musiques endiablées.

Les enfants participants au TAP avaient préparé et répété différentes chorégraphies, par tranches d'âges, en collaboration avec la troupe du « Hangar Saboté ». Chaque scénette a été interprétée pour le final regroupant tous les enfants dans la salle de spectacle de l'espace culturel sous le regard des parents attendris.

Après avoir brûlé le bonhomme carnaval confectionné par les ados de l'espace jeunes, un goûter a été offert à chaque enfant.

















À NOTER

Les rendez-vous aux jardins, en juin

L'évènement national des « Rendez-vous aux jardins » aura lieu les 3, 4 et 5 juin au jardin Lesage. Le thème national est « Les couleurs au jardin ». N'hésitez pas à contacter le service environnement et patrimoine pour proposer des animations et installations dans le jardin Lesage.

http://rendezvousauxjardins.culturecommunication.gouv.fr/

CÉRÉMONIES

Cérémonies des 8 mai et 18 juin

Les cérémonies commémoratives sont l'occasion d'honorer la mémoire des combattants et des victimes de guerre. Elles sont un outil important de transmission de la mémoire aux jeunes générations. Dans le cadre des commémorations nationales, les jeunes générations sont souvent associées à la préparation et à l'animation de ces cérémonies. Cette participation peut prendre plusieurs formes : lecture de textes historiques, chants, porte-drapeau... Un travail préparatoire sur ces évènements commémorés est souvent effectué avec les enseignants.

Les prochaines cérémonies à Sarzeau :

- Le **8 mai** 1945 marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.
- > Aux monuments aux morts de Brillac (9h30) et Sarzeau (11h30).
- L'appel du **18 juin** est le premier discours prononcé par le Général de Gaulle, sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940. C'est un appel aux armes dans lequel il engage à ne pas cesser le combat contre l'Allemagne nazie et prédit la mondialisation de la guerre.
- > Aux monuments aux morts de Brillac (9h30) et Sarzeau (12h).

Les cérémonies commémoratives sont ouvertes à l'ensemble de la population qui peut y assister.

ANIMATIONS

Festival «Les Arts dans la rue»

Organisée par la ville de Sarzeau, la huitième édition du festival « les Arts dans la rue » se déroulera le dimanche 12 juin. Un évènement pour célébrer le patrimoine artistique vivant.

Diverses animations et spectacles de rue sont prévus au programme :

- Les bourlingueurs à 10h30
- Jazz en Rhuys à 11h30
- Les Vieilles Voiles de Rhuys l'après-midi
- Spectacle déambulatoire avec les pirates de Déam'bulles (jonglerie, échasses et cracheur de feu) qui émerveilleront petits et grands.

 $Renseignements\ et\ inscriptions\ par\ mail: animasso@sarzeau.fr$

La commune fait appel aux artistes peintres, verriers, potiers, sculpteurs, photographes, etc., qui souhaiteraient exposer ou proposer des ateliers.

ANIMATIONS

Festival «Plage de danse» à Sarzeau

Du 4 au 8 mai 2016, la danse s'invite sur la Presqu'île de Rhuys.

De Sarzeau à Arzon, du Tour du Parc à Saint-Gildas-de-Rhuys, de Saint-Armel au Château de Suscinio, lieu phare du Festival. Des spectacles à découvrir, dans des styles variés et singuliers : danse contemporaine, déambulations, tango enflammé, dancing à ciel ouvert, hip-hop, et bien d'autres choses encore. Plages de danse c'est aussi des ateliers pour pratiquer toutes les danses et enfin une belle exposition à découvrir dans le hall de l'Hermine. 1er rendez-vous le mercredi 4 mai à 18h à l'Hermine pour l'ouverture du Festival!

Le programme complet sera disponible début avril.

Fête du Parc Naturel Régional

Toute première fête du Parc Naturel Régional le samedi 11 juin à Sarzeau.

Dès le début de journée et jusqu'à 15h, les habitants de tous âges auront la possibilité de participer à des animations organisées dans chaque commune du Parc. Le thème fédérateur est «les déplacements doux» (randonnée pédestre, canoë-kayak, à vélo, à cheval, en paddleboard, course à pied, randonnée aquatique ou toute autre pratique sans moteur!) pour des découvertes autour du patrimoine naturel, culturel et paysager.

A Sarzeau, les animations qui seront organisées vous seront communiquées prochainement mais il est d'ores et déjà prévu une grande randonnée sur l'ensemble du sentier côtier du Golfe et un pique-nique partagé. Réservez cette journée dans votre agenda!



GROUPE « SARZEAU EN MOUVEMENT »

Des paroles et des actes

Le programme électoral de la liste «Sarzeau en Mouvement» se met en place sur un rythme soutenu en phase avec les engagements pris.

La commune de Sarzeau est l'une des communes qui investit le plus dans le département du Morbihan (7,5 M d'€ en 2015). Le programme 2016 porte sur un montant de 6 M d'€ pour moderniser, sécuriser et embellir les espaces publics .

Parmi les nombreuses opérations lancées, la poursuite de la modernisation des abords de Saint Jacques, permettra de rendre plus attractif et plus accueillant ce secteur. Trois espaces sont particulièrement concernés. Le Prato est occupé aujourd'hui par les camping-cars, les jeux de boules, les jeux d'enfants. Le projet prévoit une nouvelle organisation basée sur les animations en place et sur l'accueil des commerces.

La rue du Port deviendra une esplanade accueillante, permettant à tout le monde de profiter de cet espace exceptionnel.

Enfin le bâtiment de la capitainerie sera agrandi pour intégrer les activités nautiques avec un projet de restaurant bénéficiant d'une situation idéale.

Le projet de requalification de la place des Trinitaires est d'une importance capitale. Tous les habitants de Sarzeau sont concernés par cette réalisation.

Le projet a fait l'objet de larges concertations. Les citoyens ont été invités à venir découvrir la rénovation d'ampleur de la place.

L'espace, réparti en trois zones, permettra de traiter les mêmes usages qu'aujourd'hui. La nouvelle organisation améliorera le fonctionnement de ces activités dans un cadre de qualité, le but étant de transformer la place en un lieu attractif et agréable, en améliorant les fonctionnalités.

Un cœur de ville en chantier est souvent générateur de difficultés pour les utilisateurs, les riverains, les commerçants sédentaires et non sédentaires, les cabinets médicaux, etc.

L'année 2016 sera difficile malgré les dispositions prises pour limiter la gêne. Le transfert provisoire du marché fait partie de ces dispositions qui permettront un phasage des travaux efficace en limitant la durée.

C'est la volonté des élus qui ont su entrainer les équipes des pôles « Population » et «Territoire » pour faire de cette opération une véritable référence.

> Les membres du groupe «Sarzeau en Mouvement»

GROUPE « SARZEAU, UN AVENIR PARTAGÉ »

La vie municipale semble se dérouler sans accroc, et pourtant des décisions de la municipalité jalonnant les derniers mois sont très contestables, en contradiction avec les valeurs que nous défendons.

Dans une période d'efforts financiers indispensables, nous contestons :

- le cadeau de 90 000 € consenti pour l'exploitation du camping de Saint-Jacques : en effet, les anciens gestionnaires avaient un loyer annuel de 180 000 €. En 2015, il a été demandé aux futurs acquéreurs 90 000 € pour la saison. La même somme est inscrite au budget 2016, or 2016 sera une année complète : la signature de la vente est toujours en attente, prévue pour la fin de l'année!
- les frais d'avocat pour former un recours en Conseil d'Etat contre un décret... qui n'existe plus! Et ceci avant même la délibération du conseil municipal. Nous avons pourtant informé les élus que la loi rectifica-

tive de finances 2016 rendait caduc ce décret: l'aide de l'état aux écoles privées inscrites dans le programme éducatif de la commune et regroupant les TAP de manière dérogatoire sur un après-midi est maintenue.

Nous déplorons qu'une commune qui prône «l'excellence environnementale»

- accepte sans souci le déversement des boues du port du Crouesty sur l'ancien centre d'enfouissement technique des déchets de La lande du Matz, sans nouvelle étude de l'état du site fermé pour non conformité à toutes les préconisations légales depuis 10 ans...
- autorise sans débat préalable l'installation des compteurs Linky chez les particuliers. Certes les citoyens ont le droit de refuser cette installation, mais encore faut-il qu'ils le sachent! En parler ouvertement avant de donner l'autorisation à ERDF d'intervenir aurait été le minimum attendu de

la part du Maire alors que de nombreuses voix s'élèvent contre les dangers potentiels de ce nouveau compteur.

Annick Balédent passe le relai.

En 2014, nous avions pris l'engagement, si nous étions élus minoritaires, de permettre à chacun d'exercer la fonction de conseiller municipal. Dans le respect de cette ligne, Annick Balédent a présenté sa démission:

«Cette démission ne met pas fin à mes engagements. C'est au sein du groupe - Sarzeau un avenir partagé - que je continuerai à défendre mes valeurs humanistes, laïques... qui seront toujours portées par mes colistiers au sein du conseil municipal.»

Un grand merci à Annick, et bienvenue à Almodie Portié.

> Le 22 février 2016 Marie-Cécile Riédi, Daniel David, Annick Balédent, François Le Roy



CLIN D'ŒIL

Noces d'or

Etat civil



Le 13 février 2016, Bernard Jacob, adjoint au Maire, a célébré en mairie annexe de Brillac, les noces d'or de Robert Thenard et Monique Drouet pour leurs 50 années de mariage.

Centenaire



Marie-Françoise Colin née Leblanc a eu 100 ans le 29 février 2016. Pour fêter l'évènement, une grande partie de la famille était réunie autour d'elle à la Résidence Korian Les Deux Mers de Sarzeau. Pour l'occasion, Jeanne Launay, adjointe au maire lui a remis un bouquet.

Marie-Françoise s'est mariée en 1937 à un capitaine au long cours. Sept enfants sont nés de leur union, puis 21 petits-enfants, 43 arrière-petits-enfants et 1 arrière-arrière-petite-fille.

Le 24 janvier - POULAIN Jean, 47 route de la Pointe du Ruault, 72 ans Le 28 janvier - CABAILLOT Paul, 6 impasse Gwinienn, Kerfontaine, 78 ans

Février 2016

Le 3 février - ROUXEL née BARBE Nicole, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 78 ans

Le 5 février - DENÈQUE née DUCATILLON Henriette, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 88 ans

Le 5 février - MICHEL Yves, 17 rue Poulprix, Kercoguen, 71 ans

Le 6 février - SAULNIER Adrien,

7 avenue Raymond Marcellin, Résidence Domaine des Deux Mers, 93 ans

Le 7 février - BOUCHARD née HAELTERS Denise, 15 rue Adrien Régent, Résidence Korian Les Deux Mers, 100 ans Le 10 février - LE BRECH née SÉVÉNO Marie, 15 rue Adrien Régent, Résidence Korian Les Deux Mers, 92 ans

CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE...

Novembre 2015

Le 17 novembre - MERCET née TORTILLON Huguette, 17 impasse du Bas Patis, 100 ans Le 21 novembre - RIUS née KERMORVANT Georgette, Kerhouet Saint Colombier, 98 ans Le 26 novembre - PINTAT Dominique, 52 rue du Général de Gaulle, Résidence de Kerthomas, 60 ans Le 26 novembre - AGNOLA Michel, 20 rue Port au Sel, 83 ans Le 27 novembre - DORSO Yves, 52 route de la Pointe du Ruault, 86 ans

Décembre 2015

Le 2 décembre - MAUREL Elie, 5 résidence de Kerthomas, 81 ans Le 4 décembre - LABORIE Raymond, 15 rue Adrien Régent, Résidence Korian Les Deux Mers, 93 ans Le 4 décembre - BOSC née LE CAREL Marie Thérèse, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 96 ans Le 7 décembre - LE ROUX Jean, 12 Village de Kéret, 86 ans Le 8 décembre - GRIFFON Alfred, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 86 ans Le 8 décembre - PACAULT Gaston, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 82 ans

BIENVENUE À...

Décembre 2015

Le 18 décembre - LE HEIN Télio, 2 A rue des Cormorans, Penvins

Janvier 2016

Le 3 janvier - PAVIA Léonard,
10 impasse Er Groez
Le 10 janvier - LHÉOTÉ Anna-Mai,
39 rue de Kerentré
Le 20 janvier - PAULET Laura,
11 rue des Cormorans Penvins
Le 25 janvier - DRÉAN Jules,
Route de la Mer Le Riellec
Le 26 janvier - BAUDET TEXIER Marin,
33 impasse Folle Perdrix

Février 2016

Le 16 février - LE GUIL Clément, 35 Belle Croix

FÉLICITATIONS À...

Septembre 2015

Le 19 septembrePAVIA Olivier et DACQUIN Sophie

Décembre 2015

Le 19 décembre LEBECQ-BUQUET Frédérick et GIRERD Pauline 8 Chemin des Vignes, Bénance, 85 ans Le 16 décembre - LE FUR Claude, 35 rue de l'Océan, 79 ans Le 16 décembre - LE LUHERN Joseph, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 81 ans Le 17 décembre - NUNCQ Jacques, 15 rue Adrien Régent, Résidence Korian Les Deux Mers, 87 ans Le 19 décembre - LE PAHUN née LE NARMET Marguerite, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre Francheville, 89 ans Le 24 décembre - REBIÈRE née TRÉTON Simone, 37 rue du Roc'h Braz, Le Roaliguen, 90 ans Le 25 décembre - RIO Lucien, Chemin du Menguen, 80 ans Le 26 décembre - PHILIPPE Yves, 2 rue de la Masse, 89 ans Le 28 décembre - MAHÉO née COCHON Yvonne, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 100 ans

Le 8 décembre - ORGERIT Paul,

Janvier 2016

Le 2 janvier - JUNG André, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 96 ans Le 3 janvier - BERTRAND Pierre, 15 rue Adrien Régent, Résidence Korian Les Deux Mers, 92 ans Le 3 janvier - WIBAUX Jean-Noël, 31 route du Golfe Brillac, 68 ans Le 3 janvier - BOUCHER née CLAUDE Jacqueline, 15 rue Adrien Régent, Résidence Korian Les Deux Mers, 84 ans Le 6 janvier - CARADEC Antonin, 28 rue Pratel Vihan, Saint Jacques, 69 ans Le 7 janvier - FOULON née LE SAUX Simonne, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 95 ans Le 9 janvier - GANNE née THIBAULT Renée, 7 avenue Raymond Marcellin, 91 ans Le 10 janvier - DELEPINE née BLENNER Jeanne, 15 rue de la Madeleine, Résidence Les Demeures du Parc, 94 ans Le 11 janvier - PICHON née BOUCHARD Henriette, 15 rue Adrien Régent, Résidence Korian Les Deux Mers, 93 ans Le 13 janvier - THUNEVIN née PASQUIER Ginette, 12 rue Jonas à DEUIL LA BARRE (Val d'Oise), 89 ans Le 14 janvier - LE BOULICAUT née JACOB Marie, 12 rue Rial Vraz, 91ans Le 16 janvier - THOMAS née THOMER Jeannine, 15 rue Adrien Régent, Résidence Korian Les Deux Mers, 87 ans Le 20 janvier - ALLANIC née QUELLEC Marie, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 85 ans

Le 22 janvier - SANZ Estanislas, 15 rue

Mers, 91 ans

Adrien Régent, Résidence Korian Les Deux

DIMANCHE 22 MAI

FÊTE DU

Printemps

La Fête de Printemps est une fête populaire qui rassemble l'ensemble des quartiers de Sarzeau qui s'affrontent autour d'épreuves de jeux traditionnels bretons. Jeux de force et jeux d'adresse, les équipes devront faire preuve de combativité.

AU PROGRAMME

Défilé. Le cortège sera conduit par la batucada d'Auray «Répercussion », qui emmènera les participants de l'espace culturel l'Hermine vers la place Richemont pour la présentation des équipes (11h45) et la pesée des compétiteurs.

Épreuves. Huit équipes rivaliseront autour des jeux traditionnels bretons (boule pendante, courses à pieds attachés, L'APRÈS-MIDI À PARTIR DE 14H galoche sur billot, etc...). A l'issue des épreuves, le quartier vainqueur recevra le trophée tant convoité.

Remise des prix vers 18h45.

Présence du Bagad de Rhuys l'après-midi à partir de 13h30. Stand buvette et crêpes sur place.

SARZEAU BOURG

SAMEDI 18 JUIN

FÉTE DE LA Musique

Différentes scènes, des genres musicaux variés, des lieux propices à l'écoute et à la voix.

PLACE RICHEMONT / CONCERTS:

La Vaguabonde

Ce groupe sillonne les festivals avec ses textes accrocheurs, alliant le swing, le rock et la chanson française.

Les Mojo Machine

Issu du clonage entre Muddy Waters et ACDC, groupe rock et Chicago blues.

PLACE DES TRINITAIRES / SCÈNE ASSOS :

Dédiée aux associations de la Presqu'île de Rhuys.

JARDIN LESAGE:

• Programme en cours.

PARVIS DE L'ESPACE CULTUREL :

• Dédié aux élèves de l'école d'enseignement artistique.

Associations et amateurs, pour réserver vos places : animasso@sarzeau.fr





